

Santé et sécurité au travail

Prévention, Secours Civique, niveau 1 (Anciennement A.F.P.S.)

PUBLIC

L'ensemble des agents du Ministère de la culture et de la communication (services en administration centrale, services à compétence nationale, DRAC, établissements publics ...) à l'exception des personnels du musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale de France, du château, musée et domaine national de Versailles.

NIVEAU REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances essentielles théoriques et pratiques pour être capable d'intervenir efficacement dans une situation d'urgence.

CONTENU

Le programme et l'organisation pédagogique sont conformes à l'arrêté du 24 juillet 2007

La protection

L'alerte

La victime s'étouffe

La victime saigne abondamment

La victime est inconsciente

La victime ne respire plus (utilisation du défibrillateur)

La victime se plaint d'un malaise

La victime se plaint d'un traumatisme

DATES

17, 18 Juin à PARIS

30 Septembre / 01 Octobre à PARIS

18, 19 Novembre à PARIS

09, 10 Décembre à Paris

Inscription sur Formation

Les agents qui n'ont pas accès à Formation
peuvent adresser leur fiche de candidature
par télécopie au 0140158300

Caroline HEBRAS

caroline.hebras@culture.gouv.fr

01.40.15.86.17

PUBLIC

L'ensemble des agents du Ministère de la culture et de la communication (services en administration centrale, services à compétence nationale, DRAC, établissements publics ...) à l'exception des personnels du musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale de France, du château, musée et domaine national de Versailles.

NIVEAU REQUIS

ÊTRE TITULAIRE de l'attestation « Prévention, secours civique, niveau 1 », (anciennement « attestation de formation aux premiers secours, A.F.P.S.»).

OBJECTIFS

Actualiser les connaissances acquises, revoir les gestes de premiers secours.

CONTENU

Le programme et l'organisation pédagogique sont conformes à l'arrêté du 24 juillet 2007.

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire plus (utilisation du défibrillateur)
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint d'un traumatisme

DATES

20 Juin à PARIS

03 Octobre à Paris

21 Novembre à PARIS

12 Décembre à PARIS

Inscription sur Formation

Les agents qui n'ont pas accès à Formation
peuvent adresser leur fiche de candidature
par télécopie au 0140158300

Caroline HEBRAS

caroline.hebras@culture.gouv.fr

01.40.15.86.17

PUBLIC

L'ensemble des agents du Ministère de la culture et de la communication (services en administration centrale, services à compétence nationale, DRAC, établissements publics ...) à l'exception des personnels du musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale de France, du château, musée et domaine national de Versailles.

NIVEAU REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- analyser son poste de travail,
- connaître les règles d'ergonomie du travail en milieu tertiaire,
- éviter les mauvaises postures,
- prévenir les troubles musculo-squelettiques,
- contrôler la fatigue visuelle.

CONTENU

- la prévention de la fatigue visuelle,
- l'éclairage, l'environnement,
- la posture,
- l'aménagement et l'organisation du poste de travail,
- l'écran, le clavier,
- la gymnastique de compensation.

DATES

21 Juin à PARIS

04 Octobre à Paris

22 Novembre à PARIS

21 Octobre à PARIS

Inscription sur Formation

Les agents qui n'ont pas accès à Formation
peuvent adresser leur fiche de candidature
par télécopie au 0140158300

Caroline HEBRAS

caroline.hebras@culture.gouv.fr

01.40.15.86.17

